



Syndicat local **FO Justice** CP RENNES

Lettre ouverte au Directeur Interrégional

A Monsieur Pascal VION
Directeur Interrégional
DISP Rennes

Rennes, le 17 janvier 2025

Objet : QSL homme et restructuration siège DI.

Monsieur le Directeur Interrégional,

Dans la continuité de nos échanges sur le quartier de semi-liberté hommes, que vous envisagiez de rattacher au CP Rennes femmes du fait de sa proximité, FO Justice souhaite approfondir avec vous une réflexion d'ensemble des sites du CP Rennes, du CP Rennes Vezin et du siège de la DI.

Comme nous l'avions déjà évoqué ensemble, un rattachement du QSL hommes au CP Rennes femmes n'est pas envisageable, du fait notamment qu'il est impossible d'écrouer des détenus hommes sur l'établissement. Nous savons votre motivation principale, qui est sa localité, mais pour les quelques détenus concernés par le travail actuellement, la réinsertion c'est aussi savoir s'adapter et trouver des solutions.

Pour FO Justice, la meilleure option est la construction d'un QSL homme sur Vezin, à proximité de l'enceinte de l'établissement, où la pénitenciaire possède déjà du foncier. Des lignes de bus sont présentes dès la sortie du site du CP Renne-Vezin, sans compter que les zones d'activités Vezinoises offrent de larges opportunités d'insertion ou de réinsertion professionnelles (nombreux commerces de gros et de détails, restauration, agroalimentaire, services, entreprises de conditionnement, de transport, de stockage, ...).

La création d'un QSL sur Vezin garantirait le respect des obligations sécuritaires, notamment la fermeture des portes de cellules la nuit, infaisable sur le QSL existant, en raison de l'impossibilité d'y installer des sanitaires individuels en cellule. Pour FO Justice, il est indispensable de garantir des conditions sécuritaires pour nos collègues en poste.

Dans la même dynamique, FO Justice souhaite étudier avec vous les opportunités offertes par le site actuel du QSL hommes, idéalement situé pour devenir un atout pour les personnels du CP Rennes et du siège DI.

En ce sens, FO Justice propose de réaffecter le site actuel du QSL en un espace exclusivement dédié à la formation. Cette initiative répondrait aux besoins croissants en formation pratique : exercices d'intervention en cellule et sur la coursive, sécurité incendie, etc. Ce projet offrirait un cadre opérationnel, en adéquation avec les réalités du terrain, et non une solution approximative faute de moyens. Le bâtiment qui fait face à l'hébergement et qui est destiné à être rasé du fait de sa dangerosité, pourrait être remplacé par des infrastructures adaptées. La création d'un dojo et d'une salle de formation constituerait une réponse idéal à ces enjeux.

Par ailleurs, nous entrons dans l'ère de la formation connectée. Les collègues pourraient aisément accéder à ce site de formation avec leurs smartphones et utiliser les applicatifs dédiés aux différents modules. Pas des moindres, les formateurs et moniteurs disposeraient enfin de conditions de travail dignes, incluant des espaces de stockage adaptés pour leur matériel et équipements. Pour FO Justice, ce projet représente une reconnaissance concrète de l'investissement et des efforts de ces professionnels.

Concernant l'ancien logement DI, d'une superficie de 280 m² répartis sur deux étages, la création d'un mess au premier étage (comme cela a été évoqué en réunion avec les OS du siège de la DI), pourrait être une option pertinente. Toutefois, si sa réalisation s'avérait trop complexe, l'aménagement de bureaux serait un atout pour les personnels du siège DI. Le potentiel offert par cet espace est conséquent. Faute de pouvoir tout faire, faisons au mieux.

Quant au second étage, il pourrait être transformé en un espace de convivialité et de restauration, destiné aux personnels de la DI et du CP Rennes, comme cela a déjà été évoqué, en complément du jardin qui pourrait devenir un espace accessible à tous. Cela permettrait de renforcer les liens entre les différents services et métiers de la pénitenciaire, tout en offrant un espace dédié à la détente et aux échanges.

Toujours dans le cadre de la restructuration du domaine, FO Justice vous invite à rester particulièrement vigilant sur les besoins en stationnement des personnels, notamment pour les collègues postés du CP Rennes et du siège DI. Bien que votre idée de création d'un lieu d'accueil pour la présentation des métiers de la pénitenciaire soit intéressante, l'emplacement envisagé pour ce projet, au niveau des garages actuels, engendrerait une perte significative de places de stationnement, prévues après leur destruction. Nous ne souhaitons pas que cette initiative se fasse au détriment des personnels.

Les collègues du CP ont déjà dû faire face, durant de trop nombreuses années, à des difficultés persistantes liées au stationnement, malgré les restrictions d'accès, d'abord obtenues par FO Justice concernant les intervenants extérieurs. Il nous paraît essentiel que ces problématiques soient intégrées en amont dans les décisions à venir, afin d'éviter de nouveaux désagréments pour nos collègues.

Dans ce contexte, FO Justice vous propose d'envisager la réalisation de ce projet sur un autre lieu du domaine, qui n'handicaperait pas les agents. Pourquoi ne pas étudier ce sujet une fois que la base opérationnelle pénitenciaire sera fonctionnelle ? Ce scénario nous semble pertinent, d'autant plus que ce projet d'ouverture de la pénitenciaire et de ses métiers sur l'extérieur ne prévoit pas une mise en œuvre immédiate.

FO Justice souhaite poursuivre ces échanges avec vous, dans un esprit constructif et avec un objectif d'optimisation de fonctionnement de l'ensemble.

FO Justice reste à l'écoute des orientations et propositions de tous, convaincue que des idées constructives émergeront de ces discussions.

Dans l'attente d'échanger à nouveau sur ces sujets, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Interrégional, l'expression de notre parfaite considération.

Sophie HAUTBOIS
Pour le bureau local
FO Justice CP Rennes

